

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2023

---

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF595

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général

-----

### ARTICLE 38

#### ÉTAT G

#### Mission « Conseil et contrôle de l'État »

I. – Rédiger ainsi les alinéas 368 et 369 :

« Nombre d'auditions au Parlement

« Contribuer à l'amélioration de la gestion publique et des politiques publiques ».

II. – Supprimer les alinéas 371 et 373.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l'état G dans sa version issue de l'Assemblée nationale.

Les indicateurs de performances du PLF 2024, dans sa version déposée, tiennent compte de la réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics et du projet stratégique « Juridictions financières 2025 ».